

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 3675

62 – PAS-DE-CALAIS

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ARRAS

Jugement d'ouverture

Date : 7 octobre 2026.

Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
935 116 335 RCS Arras.

RMN.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Activité : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :-Epicerie en vrac, local et Bio, vente de produits alimentaires et non-alimentaires, avec le principe du zéro déchet, organisation d'ateliers et mise à disposition d'espaces permettant le transfert de savoirs et savoir-faire et le partage du lieu avec des associations sociales et environnementales.-Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ;-La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance..

Adresse : 226, rue Sadi Carnot, 62400 Béthune.

Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 1er août 2026, désignant liquidateur Selas Mjs Partners, prise en la personne de Maître Nicolas Soinne 4 rue Roger Salengro 62000 Arras. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.